97-84237-21

Delegation for the Adoption of an Auxiliary...

Compte rendu des travaux du Compté...

Coulommiers

1907

97-84237-21
MASTER NEGATIVE #

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DIVISION

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED - EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD

408.9
Z
v.2

Delegation for the adoption of an auxiliary international language.
Compte rendu des travaux du Comité (15-24 octobre 1907) par les secrétaires L. Couturat ... et L. Leau ... Coulommiers, Brodard, 1907.
32 p. 21 cm. (in 26½ cm.)

At head of title: Délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale.

No. 3 of vol. of pamphlets.

RESTRICTIONS ON USE: *Reproductions may not be made without permission from Columbia University Libraries.*

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 10:1 IMAGE PLACEMENT: IA IIA IB IIB

DATE FILMED: 11-7-97 INITIALS: PB

TRACKING # : 29339

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

428.9
No 3
Source Inconnue

DÉLÉGATION

pour l'adoption d'une Langue auxiliaire internationale.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DU COMITÉ

(15-24 OCTOBRE 1907)

PAR LES SECRÉTAIRES

L. COUTURAT
Docteur ès lettres

L. LEAU
Docteur ès sciences

COULOMMIERS
IMPRIMERIE PAUL BRODARD

1907

Tous droits réservés.

DÉLÉGATION

pour

l'Adoption d'une Langue internationale

Paris, Novembre 1909.

MONSIEUR,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'il vient de paraître à la librairie Delagrave un ouvrage intitulé : LA LANGUE INTERNATIONALE ET LA SCIENCE, *considérations sur l'introduction de la langue auxiliaire internationale dans la science*, 1 vol. de 68 pages, grand in-8°, qui a pour auteurs :

M. L. COUTURAT, ancien professeur de l'Université de Caen;

M. O. JESPERSEN, membre de l'Académie danoise des Sciences, professeur de l'Université de Copenhague (qui a reçu de l'Institut le prix Volney en 1906 pour ses travaux de linguistique);

M. R. LORENZ, professeur au Polytechnikum de Zürich;

M. W. OSTWALD, membre de l'Académie des Sciences de Saxe, professeur émerite de l'Université de Leipzig;

M. L. PFAUNDLER, membre de l'Académie impériale des Sciences de Vienne, professeur de l'Université de Graz.

Cet ouvrage est destiné à recommander au monde savant la « *Langue internationale de la Délégation* ». M. JESPERSEN justifie cette langue au point de vue linguistique, et montre qu'elle répond mieux que toute autre à cette formule : « *La meilleure langue internationale est celle qui offre le plus de facilité au plus grand nombre d'hommes* ». M. LORENZ expose que la science possède déjà une langue, ou tout au moins une nomenclature, en grande partie internationale; elle ne peut donc accepter comme langue auxiliaire qu'un idiome qui se conforme à cette internationalité déjà acquise, et même la développe et la complète; cette considération détermine le choix de la langue auxiliaire, et en élimine tout arbitraire; or la Langue de la Délégation est *la seule*

qui remplisse les conditions d'une langue scientifique : internationalité maxima des éléments, logique dans la construction grammaticale et dans la formation des mots. M. Ostwald montre comment la Langue internationale pourra servir à unifier, à préciser et à perfectionner la nomenclature scientifique. Enfin M. Pfaundler invite tous les savants à collaborer à la constitution de la Langue internationale, dans l'intérêt même des recherches scientifiques. Pour montrer la valeur pratique de la langue, il cite une curieuse expérience de double traduction : une page de M. le prof. Gomperz a été traduite en langue internationale, puis retraduite d'après cette version en allemand, et cette seconde traduction s'est trouvée « etonnamment fidèle », au témoignage de M. Gomperz lui-même, qui a reconnu que cette expérience est très favorable à la langue internationale. Il importe de remarquer que cette langue, œuvre collective d'un Comité international de savants élus à cette fin par la *Délégation*, est la seule qui ait reçu l'approbation de linguistes très compétents. Elle se recommande donc tout particulièrement à l'attention des savants.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Trésorier, L. Couturat.

Le Secrétaire, L. Leau.

L'ouvrage susdit est en vente à la Librairie DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, Paris (prix : 1 fr.)

En vente à l'Imprimerie CHAIX, 11 boulevard Saint-Michel, Paris : **Manuel complet de la Langue internationale** (*grammaire, deux dictionnaires, spécimens*), 1 brochure 64 pages in-16 (50 centimes).

Demander à la même adresse la liste des publications relatives à la Langue internationale (joindre un timbre de 5 centimes).

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX (SUCCURSALE B), 11, BOULEVARD SAINT-MICHEL. — 3550-09.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DU COMITÉ

AUTRES OUVRAGES DES AUTEURS

Histoire de la Langue universelle. 1 vol. in-8 de XXXII-576 pages, par L. COUTURAT et L. LEAU. Paris, Hachette, 1903. . . . . **10** fr.

Les Nouvelles Langues internationales, *suite à l'Histoire de la Langue universelle.* 1 vol. in-8 de 112 pages et 1 tableau synoptique, par LES MÊMES. Chez M. Couturat, 7, rue Pierre Nicole, Paris (5e). . . . . **2** fr. **50**

Pour la Langue internationale. 1 brochure in-16 de 32 pages, par L. COUTURAT (1901).

Die internationale Hilfssprache, traduction allemande de la précédente brochure (Berlin, Möller et Borel, 1902).

A Plea for an international Language, traduction anglaise de la même (London, G. Henderson, 1903).

Per la Lingua internazionale, traduction italienne de la même (1907).

Conclusions du Rapport sur l'état présent de la question de la Langue internationale, présenté au Comité par L. COUTURAT et L. LEAU. 1 brochure in-8 de 32 pages (1907).

Les cinq dernières brochures sont distribuées gratuitement par les secrétaires du Comité.

65-08. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — P1-08.

DÉLÉGATION

pour l'adoption d'une Langue auxiliaire internationale.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DU COMITÉ

(15-24 OCTOBRE 1907)

PAR LES SECRÉTAIRES

L. COUTURAT
Docteur ès lettres

L. LEAU
Docteur ès sciences

COULOMMIERS
IMPRIMERIE PAUL BRODARD

1907

Tous droits réservés.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DU COMITÉ

Historique. — La *Délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale* doit sa naissance à l'Exposition universelle de 1900, à Paris. Plusieurs Congrès tenus à cette occasion, ayant constaté par expérience quel obstacle la diversité des langues met à la communication et au libre échange des pensées, nommèrent des délégués pour étudier et résoudre pratiquement la question d'une langue auxiliaire internationale. Diverses sociétés savantes en firent autant; et ces premiers délégués, réunis le 17 janvier 1901 chez M. Leau, qui avait pris l'initiative de ce mouvement, fondèrent la *Délégation* en formulant dans une *Déclaration* son programme et son but. Voici les articles essentiels de cette *Déclaration* :

« I. Il y a lieu de faire le choix et de répandre l'usage d'une Langue auxiliaire internatio nale destinée, non pas à remplacer dans la vie individuelle de chaque peuple les idiomes nationaux, mais à servir aux relations écrites et orales entre personnes de langues maternelles différentes.

II. Une Langue auxiliaire internationale doit, pour remplir utilement son rôle, satisfaire aux conditions suivantes :

1° Être capable de servir aux relations habituelles de la vie sociale, aux échanges commerciaux et aux rapports scientifiques et philosophiques;

2° Être d'une acquisition aisée pour toute personne d'instruction élémentaire moyenne, et spécialement pour les personnes de civilisation européenne;

3° Ne pas être l'une des langues nationales ».

Les autres articles stipulaient que la Délégation devrait d'abord prier *l'Association internationale des Académies* (fondée en 1900) de faire le choix de la Langue auxiliaire, et que, à défaut de cette *Association*, elle chargerait de ce choix un Comité élu par elle-même.

En attendant, la *Délégation* avait pour premier devoir de s'accroître par l'adhésion de nouvelles sociétés. C'est ce qu'elle a fait depuis sept ans en menant dans tous les pays civilisés une active propagande en faveur de *l'idée* de Langue internationale [1]. Elle compte aujourd'hui 310 sociétés de savants, d'ingénieurs, de commerçants, d'hommes de sport, de pacifistes, de tempérants, d'ouvriers; certaines sont internationales, d'autres ont une grande influence dans leurs pays respectifs [2]. Cette propagande a été efficacement secondée par une *Pétition internationale adressée aux Académies*, qui a été signée jusqu'ici par 1250 membres d'Académies et professeurs d'Universités de divers pays [3].

A la fin de l'année 1906, le moment parut favorable à la *Délégation* pour réaliser son programme. Elle envoya à *l'Académie impériale des sciences de Vienne* une lettre pour la prier d'inscrire la question de la L. I. à l'ordre du jour de l'*Association internationale des Académies*, qui devait tenir sa session triennale à Vienne en 1907. Celle-ci décida le 29 mai que, sans entrer dans l'examen de la question au fond, elle se déclarait incompétente pour la résoudre.

Le Comité. — Dès lors le choix de la L. I appartenait au *Comité* que la Délégation élut le 25 juin, et qui comprenait les douze personnages suivants :

M. Manuel C. Barrios, doyen de la Faculté de Médecine de Lima, président du Sénat du Pérou;

M. J. Baudouin de Courtenay, professeur de linguistique à l'Université de Saint-Pétersbourg;

M. Émile Boirac, recteur de l'Université de Dijon;

M. Ch. Bouchard, membre de l'Académie des Sciences de Paris, professeur à la Faculté de Médecine;

M. R. Eötvös, membre de l'Académie hongroise des Sciences, président de la *Société mathématique et physique* de Budapest;

1. Nous abrègerons désormais « Langue internationale » en « L. I. ».
2. Voir l'*État de la Délégation*.
3. Voir la *Liste des signatures recueillies par la pétition*.

M. W. Förster, président du Comité international des poids et mesures, ancien directeur de l'Observatoire de Berlin;

M. G. Harvey, éditeur de la *North American Review* (New-York);

M. Otto Jespersen, membre de l'Académie danoise des Sciences, professeur de philologie à l'Université de Copenhague;

M. S. Lambros, ancien recteur de l'Université d'Athènes;

M. C. Le Paige, directeur de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique, administrateur-inspecteur de l'Université de Liège;

M. W. Ostwald, membre de la Société royale des Sciences de Saxe, professeur émérite de l'Université de Leipzig;

M. Hugo Schuchardt, membre de l'Académie impériale des Sciences de Vienne, professeur de l'Université de Graz.

Sur 331 délégués, 253 votèrent, et les membres du Comité furent élus par plus de 242 voix. MM. Couturat et Leau furent élus secrétaires du Comité; il fut décidé (par 239 voix) que les membres empêchés pourraient se faire remplacer par des représentants (un pour chacun); en outre, le Comité avait le droit de s'adjoindre un ou plusieurs membres supplémentaires. C'est ainsi que, avant sa réunion, il s'adjoignit M. Gustav Rados, membre de l'Académie hongroise des Sciences (en remplacement de M. Eötvös, démissionnaire) et M. W. T. Stead, éditeur de la *Review of Reviews* (Londres); puis, dans sa séance du 16 octobre (matin), M. G. Peano, membre de l'Académie de Lincei et de l'Académie des Sciences de Turin, professeur à l'Université de Turin; enfin, dans sa séance du 22 octobre, soir, il a bien voulu s'adjoindre ses secrétaires, MM. Couturat et Leau. M. Bouchard s'est fait représenter par le Dr Paul Rodet, de Paris; M. Harvey, par M. l'abbé Dimnet, professeur de langues vivantes à Paris; et M. Stead, par M. Paul Hugon, de Letchworth (Angleterre). M. Boirac, ne pouvant pas assister à toutes les séances, s'est fait représenter par M. Gaston Moch, de Paris, qui a assisté à toutes les séances à partir du 17 octobre soir.

Le Comité s'est réuni au Collège de France, à Paris, du 15 au 24 octobre 1907, et a tenu 18 séances. Il a élu président d'honneur M. W. Förster; président, M. W. Ostwald; vice-présidents, MM. Baudouin de Courtenay et Jespersen.

Documents. — La matière de ses études et de ses discussions avait été préparée par les travaux de ses secrétaires. Ils avaient

d'abord publié, dès 1903, une *Histoire de la Langue universelle* [1] contenant l'analyse et l'historique de la plupart des projets de L. I. parus jusqu'alors. Ils ont publié, un peu avant la réunion du Comité, une suite de cette *Histoire*, sous le titre : *Les nouvelles Langues internationales* [2], où ils ont analysé les projets les plus récents. D'autre part, dans un *Rapport* de 120 pages adressé au Comité [3], ils ont rendu compte, d'abord des vœux qu'ils avaient reçus des membres de la *Délégation* au sujet du choix de la L. I., ensuite, des propositions, mémoires, critiques de toutes sortes qu'ils avaient reçus par correspondance privée depuis sept ans, pour les soumettre au Comité. De cette double enquête ils ont tiré certaines conclusions touchant le meilleur choix à faire, au double point de vue théorique et pratique.

Au surplus, les auteurs des principaux projets de L. I. avaient été invités à venir expliquer et défendre leur œuvre devant le Comité, soit en personne, soit par représentants. Le Dr Zamenhof, auteur de l'*Esperanto*, avait désigné M. de Beaufront pour le représenter. Ceux qui n'ont pu répondre à cette invitation ont envoyé des lettres ou mémoires qui ont été lus au Comité. Celui-ci a même reçu pendant sa session des mémoires d'auteurs qui avaient eu connaissance de sa réunion par les journaux. Et si l'on considère que la *Délégation* avait déjà reçu des mémoires venant de la Virginie, des Philippines et de la Nouvelle-Zélande, on reconnaîtra que l'enquête qui a servi de base aux travaux du Comité a été aussi complète et aussi étendue que possible.

Nous ne pouvons évidemment pas rendre ici un compte, même sommaire, des 18 séances du Comité. Nous ne pouvons pas davantage analyser les divers projets de L. I. qu'il a étudiés : ceux qui sont déjà publiés sont analysés dans l'*Histoire de la Langue universelle* et dans *Les nouvelles Langues internationales*; nous les supposerons connus du lecteur. Quant aux projets inédits, il ne nous appartient pas de les divulguer. Nous nous bornerons donc à mentionner les langues ou propositions que le Comité a principalement discutées, et à résumer son opinion sur chacune d'elles.

1. 1 vol. in-8° de 608 pages (Paris, Hachette, 10 francs).
2. 1 vol. in-8° de 112 pages et 1 tableau (chez M. Couturat, 2 fr. 50).
3. Ce Rapport, tiré à 25 exemplaires, n'est pas publié. Nous en publions seulement les *Conclusions* (1 brochure de 32 pages in-8°).

Le Spokil. — Le Comité a d'abord étudié les langues *à priori*, c'est-à-dire celles qui constituent leur vocabulaire suivant des principes autonomes, sans tenir compte des langues vivantes. Il a entendu M. le Dr Nicolas (de la Bourboule) lui exposer les principes du *Spokil*, et les a ensuite discutés avec lui. On lui a d'abord objecté que les éléments significatifs de nos langues ne sont pas des groupes de consonnes (imprononçables), mais des syllabes entières; ce n'est pas **skr** qui évoque l'idée d'*écrire*, ni **ktr** l'idée d'*électricité*, mais les racines **skrib** et **elektr**. En outre, comme le Dr Nicolas opposait son principe du *symbolisme* au principe du *sabirisme* (c'est-à-dire de l'internationalité des radicaux), on lui a fait cette objection : Ou bien vos racines sont symboliques par convention, en vertu d'un décret arbitraire de votre part, et alors on peut former autant de langues différentes; ou bien elles sont naturellement symboliques, en vertu d'une analogie des idées et des sons, et alors elles doivent se retrouver dans la plupart de nos langues. Ainsi vous n'avez qu'un moyen de prouver que vos racines sont vraiment symboliques, c'est de montrer qu'elles sont internationales. Et par conséquent votre symbolisme conduit au sabirisme, bien loin de s'y opposer. En fait, les racines du *Spokil* sont tellement arbitraires, que loin d'offrir, comme le prétend l'auteur, un appui mnémonique, elles sont extrêmement difficiles à apprendre et à retenir.

M. Wise. — Le Comité a reçu de M. Wise (Luna, Philippines) un mémoire exposant les principes théoriques d'une langue artificielle. L'un de ces principes est caractéristique des langues *à priori* dites philosophiques : « Les mots analogues de sens doivent être analogues de forme ». Ce principe en apparence logique est contredit par une loi psychologique, qui veut que plus les mots ont des sens voisins, plus ils doivent être différents de forme, afin d'être aisément distingués et retenus. L'auteur a joint à son mémoire des projets de réforme de la numération et du système métriqué, que le Comité n'a pas examinés, attendu qu'ils n'ont aucune connexion avec la question de la Langue internationale.

M. Lundstrom. — Le Comité a pris connaissance d'un mémoire de M. Lundström (d'Elberfeld), esquisse d'une langue artificielle qui serait *à priori* par sa grammaire et *à posteriori* par son vocabulaire. La grammaire repose sur une classification

physiologique des voyelles et des consonnes (qui n'a pas paru irréprochable au Comité), suivant des séries de trois, comprenant deux extrêmes et un intermédiaire (*a, a, i*; *b, d, g*; *p, t, k*; etc.) et sur une classification analogue des concepts grammaticaux (masculin, neutre, féminin; singulier, duel, pluriel; etc.). L'auteur applique alors le « principe de polarité », suivant lequel les concepts grammaticaux opposés ou intermédiaires doivent se traduire par des sons respectivement opposés ou intermédiaires. Ce système a paru tout à fait artificiel et arbitraire.

M. Thaüst. — Le Comité a reçu pendant sa session un projet manuscrit de *Langage simplifié* de M. Thaust, professeur de la marine, à Toulon (projet antérieur à 1889). L'auteur a visé à faire la langue la plus courte possible, en adoptant le monosyllabisme absolu pour les mots simples. Son alphabet comprend 60 lettres : 6 voyelles simples, 15 diphtongues, 4 voyelles nasales, 20 consonnes simples, 5 consonnes composées avec *l*, 8 composées avec *r*, et 2 voyelles auxiliaires. Ces sons sont figurés par les lettres de l'alphabet romain ornées de signes diacritiques variés (points en haut, virgules, apostrophes, etc.) qui compliquent extrêmement l'écriture. On peut combiner toutes les lettres entre elles, car lorsque 2 consonnes se suivent on intercale entre elles le son œ (*eu* français). On a donc 58 mots d'une seule lettre, $58^2 = 3364$ de deux lettres, 195112 de trois lettres, etc. Naturellement, les sens attribués à ces monosyllabes sont presque toujours arbitraires. Tout mot de plus d'une syllabe est un mot composé. Même les noms propres les plus usuels (noms de pays) n'échappent pas à la déformation imposée par le monosyllabisme. Ces traits suffisent à caractériser une langue *à priori* dont la lecture ou plutôt le déchiffrement serait extrêmement difficile et pénible.

La Langue bleue. — Le Comité a entendu M. Léon Bollack (de Paris) lui exposer les principes de sa *Langue bleue*, et il les a discutés avec lui. On a surtout critiqué la méthode originale par laquelle il a construit *à priori* ses mots en formant toutes les combinaisons prononçables de consonnes et de voyelles, et en cherchant ensuite à leur donner un sens plus ou moins arbitraire et fantaisiste. M. Bollack a insisté sur la nécessité de la brièveté, et par suite du monosyllabisme des racines, pour une langue commerciale et pratique. Il a objecté aux langues formées de

mots internationaux que ces mots ont souvent des sens différents dans les diverses langues, de sorte qu'ils peuvent induire en erreur. M. Bollack a terminé en disant qu'il se rallierait à la solution que le Comité adopterait. Le Comité a rendu hommage à son désintéressement, et à l'ingéniosité dont il a fait preuve dans l'élaboration de sa langue.

Le Dilpok. — Le Comité a pris connaissance du *Dilpok* de M. l'abbé Marchand (Bétoncourt-les-Ménétriers, Haute-Saône). Bien que son vocabulaire soit moins fantaisiste que celui du *Volapük* et de la *Langue bleue*, il ne tient pas compte de l'internationalité, et vise surtout à la brièveté, ce qui l'amène forcément à défigurer les racines internationales. Il leur applique ensuite des règles de grammaire arbitraires (tous les adjectifs se terminent en **id**), et le résultat est une langue presque aussi bizarre et peu compréhensible que celles que nous venons de nommer. L'existence d'une littérature dilpoque (traduction de *Paul et Virginie*) n'a pas paru une raison suffisante pour adopter cette langue.

L'Apolema. — Le Comité a passé ensuite à l'étude des langues *à posteriori*, c'est-à-dire qui empruntent leurs matériaux aux langues naturelles (vivantes ou mortes). Il a examiné l'*Apolema* ou *Langue pacifiste*, que M. Raoul de la Grasserie, le sociologue et linguiste bien connu, venait de publier (Paris, Leroux, 1907). Cette langue est fondée sur les racines grecques qui ont passé dans les langues modernes comme éléments des termes techniques. Par exemple, des mots *philanthrope, misanthrope*, on dégage le radical **anthrop** qui signifie *homme*, et ainsi de suite. A cela on a objecté que, pour reconnaître ces racines et retenir leur sens, il faut être versé dans les étymologiques grecques; et que, par exemple, il est bien plus facile à une « personne d'instruction moyenne » de se rappeler la racine **kaval** (internationale, au moins par des dérivés usuels et clairs) que de dégager la racine **hipp** des mots *hippopotame, hippodrome*, etc[1]. M. Peano a fait remarquer que le latin a fourni beaucoup plus de racines internationales que le grec aux langues modernes, et que le grec

1. L'auteur va jusqu'à citer, comme justification, des noms propres : *Hippolyte, Philippe*, qui n'évoquent nullement l'idée de cheval, si ce n'est pour les hellénistes.

seul est une base insuffisante, même pour le vocabulaire technique. Enfin on a constaté que M. DE LA GRASSERIE a recours, pour justifier l'adoption de certaines racines, à des étymologies extrêmement obscures ou compliquées (comme **agoreuo** = *parler*, tiré de *catégorie*), ou à des mots techniques absolument inconnus du public (comme **alexo** = *repousser*, tiré de *alexipharmaque*). On a reconnu néanmoins que les éléments grecs doivent avoir une place dans la constitution du vocabulaire scientifique; mais, dans la mesure où leur introduction est utile et justifiée, elle est assurée par l'application du principe d'internationalité, et il est excessif de vouloir en faire la base exclusive d'une L. I., qui n'est pas destinée uniquement aux savants et aux hellénistes.

The Master Language. — On a exposé au Comité les éléments du *Master Language* de M. S. C. HOUGHTON (Rome, États-Unis) dont on lui a distribué des exemplaires. L'auteur emprunte son vocabulaire au latin, qui est selon lui la seule base neutre et homogène pour une L. I.; et il lui applique une grammaire simple inspirée de la grammaire anglaise. Il y a ainsi une disparate frappante entre les éléments lexicologiques et les formes grammaticales. L'auteur a eu l'idée de prendre pour radical des verbes le radical du supin latin, afin d'en former les dérivés internationaux (**civilizat-a**, **civilizat-io**). Sa dérivation est sommaire et trop vague. Il commet de nombreux idiotismes inspirés par sa langue maternelle. Enfin il admet tels quels dans sa langue, non seulement les noms propres, mais les termes de politesse, les noms de mesures et monnaies, et même tous les mots qui n'ont pas d'équivalent en latin : de sorte qu'on peut dire indifféremment **Monsieur**, **Senhor** ou **Herr**, et même **chapeau**, **hat**, **hut** ou **sombrero**. Une telle langue manquerait sans doute d'unité, et ne serait plus une L. I., mais un mélange hybride des langues nationales.

M. Darde. — M. Edgard DARDE, de Makievka (Russie), a envoyé un projet de L. I. intitulé *Logo*. Sa grammaire est imitée de celle de l'*Esperanto*; mais son vocabulaire est soumis, comme dans certaines langues *à priori*, à des règles rigides de structure : tous les radicaux commencent et finissent par une consonne et les voyelles y alternent avec les consonnes, de sorte qu'ils ne peuvent avoir que les trois formes suivantes : 3 lettres : **cvc**; 5 lettres : **cvcvc**; 7 lettres : **cvcvcvc**. On conçoit qu'avec ce système l'auteur soit obligé de défigurer beaucoup de mots internationaux.

Le Parla. — Le Comité a entendu M. Carl SPITZER (de Heidelberg) lui exposer les principes du *Parla* : M. SPITZER, commerçant comme M. BOLLACK, vise comme lui, et pour les mêmes raisons pratiques, à la brièveté. Il compose son vocabulaire de racines, presque toutes monosyllabes, rappelant autant que possible des mots naturels : mais il les assujettit à commencer et à finir par une consonne, et il préfère la brièveté à l'internationalité. Il emploie les voyelles à la fois comme affixes et comme flexions grammaticales. Il en résulte que chacune a un sens et un rôle tout différents suivant la nature du mot auquel on l'applique et la place où elle se trouve. Par exemple, **e** comme suffixe indique le féminin dans un nom, le futur dans un verbe, le superlatif dans un adjectif; la même lettre **e**, comme finale, indique le pluriel des substantifs et pronoms. On a trouvé que cet emploi des voyelles est contraire au principe à la fois logique et psychologique de l'*univocité* du sens des éléments lexicologiques : pour qu'on puisse comprendre immédiatement une langue, il faut qu'à un même son soit associé un même sens, de manière qu'il l'évoque automatiquement. Et ce qu'il y a de plus grave, c'est que, les parties du discours étant distinguées par leur finale, le sens de la voyelle suffixe qui précède cette finale dépend entièrement de celle-ci, et peut changer du tout au tout : de sorte qu'il ne pourrait être saisi que par une *réflexion*, un retour en arrière. Enfin, on a trouvé qu'il est périlleux d'exprimer toutes les relations grammaticales au moyen de voyelles, surtout successives et accumulées, qui peuvent échapper ou se confondre à l'audition. En général, on a pensé que la brièveté graphique et phonétique des mots est une illusion trompeuse, si elle rend la langue difficile à comprendre, et demande un effort d'attention et de réflexion qui prend *plus de temps* que ne feraient quelques lettres de plus. Suivant une remarque ingénieuse de M. BLONDEL (voir plus bas), il y a une limite à la vitesse du « débit de la pensée », et si l'on dépasse cette limite, la brièveté des mots rend le discours réellement plus *long* à comprendre.

L'Universal. — Le Comité a examiné l'*Universal* (*Panroman*) du Dr H. MOLENAAR, de München, et a pris connaissance d'une

lettre de celui-ci, contenant une critique de l'*Esperanto*, et proposant un concours de traduction entre les principales langues concurrentes. Il a estimé qu'un tel concours était inutile, et que les textes publiés dans les dites langues permettent suffisamment de les apprécier et de les comparer. Il a entendu un exposé de la grammaire de l'*Universal*; puis il a étudié la formation de son vocabulaire, et, il a constaté que la dérivation est rudimentaire et irrégulière[1]. Les affixes ne sont pas définis par leur sens, mais par leur correspondance de forme avec les affixes des langues naturelles, qui sont si équivoques.

Enfin il a longuement discuté le principe d'homogénéité que M. Molenaar invoque pour justifier l'emploi systématique de racines romanes (emploi pourtant pas exclusif, puisqu'il admet des « mots internationaux » non romans comme **yacht**, **klub**, etc.). Le Comité a été unanime à penser que l'homogénéité est une exigence esthétique d'un purisme exagéré, attendu qu'aucune des langues naturelles n'est homogène, que toutes admettent des mots étrangers, et que la plus répandue et la plus facile de toutes, l'anglais, offre justement ce mélange de racines romanes et germaniques qui offusque l'auteur du *Panroman*. Du reste, du moment qu'on admet des mots internationaux non romans, on doit admettre des racines germaniques, dès qu'elles sont plus internationales que les racines romanes équivalentes.

L'Idiom Neutral. — Le Comité a ensuite étudié l'*Idiom Neutral*, œuvre de l'*Akademi internasional de Lingu universal*, qui ne s'était malheureusement pas fait représenter. Il a apprécié comme il convenait le grand travail qu'a effectué l'*Akademi* pour constituer un vocabulaire international en marquant le degré d'internationalité de chacun des radicaux adoptés (dans les circulaires de l'*Akademi*). Il a longuement discuté à ce propos le principe d'internationalité, et la manière dont on doit l'entendre et l'appliquer. M. Jespersen (dont l'opinion a été approuvée et partagée par ses collègues) a remarqué que dans l'évaluation de l'internationalité, il ne faut pas compter le latin comme une langue à part, car le latin n'est pas une langue vivante, et ses éléments

1. Exemples : **solver**, **soluzion**; **komprender**, **komprensibl**. Il en résulte que la langue n'est pas autonome, et qu'elle emprunte aux langues romanes leurs dérivés irréguliers, de sorte que le vocabulaire serait aussi difficile à apprendre que celui d'une langue romane, pour quiconque n'en connaîtrait aucune d'avance.

n'existent et ne sont connus qu'en tant qu'ils appartiennent aux langues vivantes; ils n'ont de droit à figurer dans la L. I. que dans la mesure où ils sont communs à plusieurs langues modernes; associer à celles-ci le latin, c'est favoriser à l'excès ces éléments, et exagérer leur internationalité. En outre, il n'est pas absolument juste de considérer les six principales langues (anglais, allemand, français, italien, espagnol et russe) comme équivalentes, et aussi de ne pas tenir compte des langues « secondaires », qui, comme le portugais, le polonais, les langues scandinaves, forment un contingent non négligeable. En un mot, pour évaluer l'internationalité d'un radical, il faut compter combien d'hommes de civilisation européenne le connaissent par leur propre langue (soit comme mot, soit comme dérivé)[1]. Cette formule a paru la plus juste et la plus exacte, bien que la considération des principales langues puisse suffire le plus souvent comme une première approximation; car il est évident qu'une ou plusieurs langues secondaires ne peuvent pas rendre international un radical qui n'appartiendrait pas à une langue principale : elles ne peuvent servir que d'appoint dans les cas douteux.

Le principe d'internationalité. — On a encore discuté la manière dont on doit apprécier l'internationalité *pratique* d'un radical. M. Peano, qui a fait de savantes recherches sur l'internationalité du vocabulaire latin, pense que la L. I. existe, et est déterminée par le seul principe d'internationalité. Si l'on compare les vocabulaires classiques des six principales langues, on trouve qu'ils ont en commun des milliers de mots, qui sont aussi communs en général aux langues « secondaires » (portugais, hollandais, polonais,...), de sorte que la considération de celles-ci ne modifie pas sensiblement leur degré d'internationalité. Or c'est le latin qui a fourni le plus grand nombre de ces mots internationaux (environ 2 000), qui se retrouvent plus ou moins modifiés dans les langues germaniques et slaves, soit par infiltration, soit en vertu de la communauté d'origine des langues indo-européennes. Par exemple, s'appuyant sur le

1. A cela on a fait cette objection, que l'importance numérique d'un peuple n'est pas tout, et qu'il faudrait l'affecter d'un « coefficient de culture » dépendant du degré d'instruction de ce peuple; mais on a reconnu que l'emploi d'un tel coefficient est pratiquement impossible.

savant lexique de HEMME[1], il montrait que la racine *aqua* se retrouve même en allemand dans des dérivés comme *Aquädukt, Aquarell, Aquarium*. A cela on a répondu que l'identité de cette racine n'est connue que des philologues et des étymologistes, et que pour un Germain l'idée d'*eau* est attachée à une racine toute différente, *wasser* ou *water*. En somme, on a conclu qu'il ne faut pas abuser de l'étymologie, et qu'il ne faut considérer une racine comme appartenant à une langue que si elle y est suffisamment reconnaissable pour les « personnes d'instruction moyenne », et avec son sens propre. On a reconnu qu'il faudrait beaucoup de science et de tact pour apprécier, dans chaque cas particulier, dans quelle mesure une racine est connue[2], dans quelle mesure elle est reconnaissable pour le « profane » (surtout dans les dérivés ou composés), et enfin dans quelle mesure elle a conservé son sens primitif. Telle sont les règles qui, selon le Comité, devraient présider, soit à l'élaboration du vocabulaire international, soit à l'appréciation des vocabulaires déjà élaborés. Elles sont sans doute compliquées et d'une application délicate; mais elles sont plus justes et plus exactes que le critérium trop simple et trop mécanique employé par l'*Akademi*[3].

M. Rosenberger. — Le Comité a reçu, pendant sa session même, un *Proyekt de Neutral reformed* de M. ROSENBERGER, qu'il s'est empressé d'étudier[4]. Ce projet est l'aboutissement des essais faits par MM. ROSENBERGER et DE WAHL, et publiés dans le journal *Progres*[5]. Il est dominé par la préoccupation de la philologie romane et le désir d'obtenir une langue toujours « plus naturelle ». Pour cela on donne, non seulement à **c**, mais à **g** et à **s**, deux sons différents, suivant la lettre qui les suit. On admet deux pluriels, l'un en **i**, l'autre en **e** pour les substantifs terminés en **a**;

1. *Das lateinische Sprachmaterial im Wortschatze der deutsch. franz. u. engl. Sprache* (Leipzig, Avenarius, 1904).

2. Certains mots savants sont totalement ignorés du public, comme *Cöcität (cécité)* en allemand. Ils n'existent pour ainsi dire que dans les dictionnaires; et il faut souvent en appeler de ceu x-ci aux personnes qui ont l'*usage* de la langue.

3. Le Comité a reçu une circulaire imprimée du *Klub de lingu universal in Nürnberg* (en *Neutral*) intitulée : *Justifikation de opposition kontr Esperanto mediu argumenti de linguisti profesional e de inventoro de Esperanto mem.* Elle a été lue et distribuée à ses membres.

4. Ce projet vient de paraître dans le n° 11-12 du journal *Progres* de M. ROSENBERGER.

5. Ils sont analysés dans *les Nouvelles Langues internationales*.

on distingue les verbes d'après la voyelle de liaison (**a**, **é**, **i**), qui change aux divers temps et modes (**amar**, **amà**, **amant**, **amat**; **perder**, **perdi**, **perdent**, **perdit**; **finir**, **fini**, **finient**, **finit**). Il y a des verbes qui ont un radical spéciál (supin) pour la formation des dérivés en **-ion**, **-iv**, **-or** et **-ur**. Le nombre des suffixes est augmenté et on y ajoute des pseudo-suffixes qu'on ne peut pas appliquer librement, et dont certains font double emploi avec les suffixes réguliers. Tout en rendant hommage à ce savant et consciencieux travail, le Comité a trouvé qu'il ne faisait que rendre la langue plus complexe et plus irrégulière. Il lui a paru notamment inadmissible qu'on donne deux sons à une même lettre suivant le voisinage[1].

M. Monseur. — A propos de l'*Idiom Neutral*, le Comité a tenu à entendre M. Eugène MONSEUR, professeur de linguistique à l'Université libre de Bruxelles, non comme avocat d'office du *Neutral*, mais pour connaître son opinion générale sur la question de la L. I. Cette opinion peut se résumer ainsi : l'industrie de la fabrication des L. I. a fait depuis une vingtaine d'années des progrès incontestables. *L'Esperanto* représente un modèle arriéré, il ressemble encore trop au *Volapük*; le *Neutral* est d'un type plus moderne et plus perfectionné, mais il n'est pas encore parfait. Toutefois, la similitude croissante des projets les plus récents semble indiquer que nous touchons au but, au type définitif; et il appartiendra sans doute au Comité de le réaliser, en s'inspirant des meilleurs essais antérieurs. Au surplus, M. MONSEUR a distribué en épreuves aux membres du Comité et commenté devant eux son article « *Les Vices de l'Esperanto* » qui doit paraître dans *La Revue de Belgique*; il reproche surtout à *l'Esperanto* de « désinternationaliser » les mots par son alphabet, par sa phonétique, et enfin par ses finales grammaticales. M. MONSEUR préférerait attribuer les finales **-o** et **-a** au masculin et au féminin, quitte à ajouter aux radicaux neutres terminés par une consonne un **e** mi-muet (écrit **ə**).

Le Novilatin. — Le Comité a examiné le *Novilatin* de M. BEERMANN (1907), et a pris connaissance d'une lettre de l'auteur

1. Depuis que le Comité s'est séparé, nous avons reçu une lettre de M. DE WAHL, de Reval, dont nous avons fait part à la Commission permanente. Cette lettre ne contient d'ailleurs que des vues théoriques déjà connues.

critiquant le *Neutral* et *l'Universal*. Il a reconnu la valeur scientifique de cette langue, et notamment l'ingéniosité avec laquelle l'auteur s'est efforcé d'unifier la conjugaison et la formation des dérivés verbaux. Mais il a trouvé que cette régularisation n'était effectuée qu'au prix de complications excessives, qui ne suppriment même pas toujours les exceptions. D'autre part, l'auteur, dans son désir de retrouver autant que possible les dérivés latins, donne à ses affixes des sens vagues ou élastiques qui diminuent beaucoup leur utilité (**iv**, par exemple). Il n'est pas parvenu à régulariser la dérivation du verbe par rapport au substantif. A côté de racines internationales, il en emploie d'autres qui le sont fort peu, et il déforme souvent les unes et les autres de manière à les rendre presque méconnaissables. Enfin l'abus des voyelles comme flexions et comme particules amène de fréquents hiatus qui nuisent à l'euphonie de la langue. De l'étude de ce projet, d'ailleurs très intéressant et très étudié, le Comité a retiré l'impression qu'il est bien difficile de construire une langue régulière et simple, donc facile et pratique, avec la préoccupation de retrouver le plus possible les formations latines et romanes.

M. Blondel. — C'est à la même conclusion qu'il est abouti en examinant un projet inédit de M. André Blondel, professeur à l'École des ponts et des chaussées de Paris [1]. Le mémoire qu'il a présenté au Comité commence par une critique assez sévère, mais souvent juste, de l'*Esperanto*, que l'auteur considère comme un demi-*Volapük*, c'est-à-dire comme une langue trop artificielle; il lui reproche notamment de dénaturer les racines internationales sans méthode et sans respect pour l'étymologie. La langue de M. Blondel est un néo-latin qui vise au contraire à conserver le plus possible aux mots internationaux leur forme « naturelle »; par exemple, il admet deux sons pour la lettre **c** (*ka*, *tse*, *tsi*, *ko*, *ku*). L'auteur se flatte d'obtenir des dérivés à la fois réguliers et internationaux; et en fait, il a presque réussi ce tour de force, de régulariser la dérivation latine. Mais c'est en admettant 61 suffixes (sans compter les préfixes) dont le sens et l'usage sont fixés par des règles minutieuses et compliquées

1. Ce projet, rédigé expressément pour le Comité, lui a été remis au début de ses séances, et M. Jespersen a bien voulu l'étudier et en rendre compte au Comité.

(par exemple, les suffixes **ificar** et **izar** ont le même sens, seulement le premier s'applique aux substantifs : **carbonificar** = *carboniser*, et le deuxième aux adjectifs : **bonizar** = *bonifier*). En outre, l'auteur se voit obligé de donner 5 paradigmes différents pour les dérivés verbaux (en *-tore*, *-bil*, *-tiv*, *-cione*, *-tura*, *-torio*, etc.), suivant la finale du radical, et d'admettre une dérivation spéciale pour une série de verbes exprimant des états neutres (**ard-er**, **dol-er**, **fur-er**, **putr-er**, **viv-er**...). En somme, il n'arrive à la régularité qu'en formulant des règles même pour les exceptions. Sa langue est une sorte de néo-roman analogue à l'espagnol; mais il serait presque aussi difficile d'apprendre son vocabulaire que celui du latin ou d'une langue romane. C'est une étude théorique très savante sur la formation du vocabulaire roman; elle n'a que le défaut d'être trop savante, trop philologique, et par suite trop difficile pour la majorité des personnes auxquelles la L. I. doit servir. Il faut ajouter que la tendance « puriste » qui pousse ce projet à emprunter ses éléments exclusivement aux langues romanes, donne lieu à la même objection de principe que l'*Universal*.

M. Jespersen. — M. Jespersen, membre du Comité, a exposé en son nom personnel une *Esquisse de grammaire éclectique* qu'il oppose à la grammaire Esperanto. Dans celle-ci, le féminin et le pluriel ont des signes différents suivant qu'il s'agit de substantifs ou de pronoms. Dans son *Esquisse*, au contraire, les finales **-o** et **-a** servent à marquer respectivement le masculin et le féminin; la finale **-i** marque le pluriel. Le radical sans finale indique le genre neutre ou mixte : **frat** = *frère ou sœur*, **frati** = *frères ou (et) sœurs*; **frato** = *frère*, **fratoi** = *frères*; **frata** = *sœur*, **fratai** = *sœurs*. Le même système s'applique uniformément à tous les pronoms : **lo** = *il*, **la** = *elle*, **loi** = *ils*, **lai** = *elles* (pronom neutre ou mixte : **il** singulier, **li** pluriel). L'adjectif aurait pour finale **-u** et serait invariable; l'adverbe aurait pour finale **-e**. L'adjectif neutre abstrait aurait pour finale **-um** (sans pluriel) : **bonum** = *bien*. Ainsi on obtiendrait une régularité et une simplicité parfaites dans toute la grammaire, et un tel système serait facile à apprendre pour tous les peuples, tout en satisfaisant les philologues.

M. Couturat a alors rappelé que l'emploi des finales **-o**, **-a** pour distinguer les deux sexes, qui se retrouve dans le *Neutral*, le *Novi-*

latin, l'*Universal* et en général dans les L. I. néolatines, a tenté le Dr ZAMENHOF à l'époque où il méditait une réforme de l'*Esperanto*, mais qu'il y a renoncé, après expérience, pour les raisons suivantes (indiquées dans son *Pri Reformoj*). Les finales grammaticales de l'*Esperanto* (-o, -a) sont amovibles, et disparaissent forcément dans les dérivés; or, si on leur attribuait un sens (indication de sexe), il faudrait les conserver dans les dérivés, et dire par exemple **fratae** = *sororal*, **vira-igi** = *devenir femme*. En un mot, il faudrait les considérer comme des suffixes faisant partie du mot, et cela ruinerait tout le système de formation des mots de l'*Esperanto*. M. COUTURAT a ajouté que certains projets admettent deux suffixes symétriques, pour le masculin et le féminin; le Dr ZAMENHOF a envisagé cette solution au même endroit (**fratiro** = *frère*, **fratino** = *sœur*) et l'a trouvée plus logique, mais moins pratique que le système actuel, conforme aux habitudes de nos langues, qui font toujours dépendre (par un « masculinisme » discutable) le féminin du masculin, et l'en dérivent par un suffixe spécial.

M. Baudouin de Courtenay. — M. BAUDOUIN DE COURTENAY a lu au Comité des extraits ou résumés d'un mémoire où il a fait une discussion scientifique et approfondie de la brochure des prof. BRUGMANN et LESKIEN, de Leipzig, *Zur Kritik der künstlichen Weltsprachen*. Nous ne pouvons ici résumer ce travail, qui est surtout intéressant par le détail technique; il sera d'ailleurs bientôt publié en allemand et dans d'autres langues. M. BAUDOUIN DE COURTENAY a répondu à la plupart des critiques que M. LESKIEN adresse à l'*Esperanto*. Par exemple, à l'objection que les finales verbales **-as**,- **is**, **-os** se confondent aisément à l'audition, il a répondu que la L. I. devra toujours être prononcée avec soin et discernement pour être intelligible; et que l'intérêt qu'on a à distinguer ces finales fera qu'on les prononcera exactement. Si dans certaines langues (anglais, allemand, russe, slovène, etc.), la force de l'accent produit l'affaiblissement et la confusion des voyelles non accentuées, cet effet doit être réduit au minimum dans une langue artificielle consciemment maniée. M. BAUDOUIN DE COURTENAY ayant soutenu que la L. I. doit avoir une orthographe absolument phonétique, attendu qu'il est indifférent ou très facile d'associer par convention et par habitude tel son à telle lettre plutôt qu'à telle autre, MM. MOCH et COUTURAT ont pris

la défense du « graphisme », qui est généralement plus international que le phonétisme, et ont rappelé que l'*Esperanto* s'est efforcé de concilier dans son orthographe le graphisme avec le phonétisme.

L'Esperanto. — Cette lecture a formé ainsi la préface à l'étude de l'*Esperanto*. A ce moment s'est produit un incident qui n'a eu heureusement aucune conséquence sur la suite des travaux du Comité, et que nous ne mentionnons que pour mémoire. M. BOIRAC lut au Comité une Note signée de M. Gaston MOCH « au nom d'un groupe d'espérantistes » d'ailleurs anonyme et non constitué, soutenant que la Délégation et son Comité n'avaient que le droit de « choisir » entre les langues déjà existantes, mais non d'en adopter une avec des modifications ou d'en créer une nouvelle. Cette Note, qui souleva la protestation immédiate de la plupart des membres du Comité, fut discutée à une séance ultérieure, où la décision suivante fut prise à l'unanimité (y compris la voix de M. BOIRAC) : « Le Comité prend acte de la déclaration lue par M. BOIRAC au nom d'un groupe d'Espérantistes, et se réserve d'examiner ultérieurement en toute liberté la question de l'étendue de sa compétence ».

M. DE BEAUFRONT, représentant le Dr ZAMENHOF, a exposé au Comité les principes essentiels de l'*Esperanto*, qui le distinguent des autres langues et lui confèrent, à son avis, la supériorité sur elles. C'est d'abord la distinction des principales parties du discours par des finales grammaticales, qui permettent ainsi au novice de faire immédiatement et infailliblement la construction des phrases; elles ont en outre l'avantage de servir de « tampons » euphoniques entre les mots, et contribuent beaucoup à donner à l'*Esperanto* son caractère sonore, harmonieux et coulant. C'est ensuite le principe de la décomposition de tous les mots en éléments invariables et isolables, dont chacun a son sens, ce qui permet d'analyser ou de construire logiquement tous les mots. Cette propriété « agglutinante » sert de base à un système de dérivation régulier et autonome, indépendant des dérivations illogiques et fausses de nos langues; et elle soulage la mémoire des adeptes, en permettant de former avec un minimum de racines à apprendre le maximum de mots utiles. C'est enfin le principe du maximum d'internationalité, qui a présidé au choix des éléments de la langue, et qui sans doute a été appliqué par

beaucoup d'autres langues, mais qui, combiné avec les précédents, rend l'*Esperanto* extrêmement facile à apprendre et à manier. Car tandis que la plupart des langues concurrentes ont cédé à la tentation d'admettre les *mots* internationaux tout faits, quelle que soit l'irrégularité de leur formation, l'*Esperanto* s'assimile seulement les *radicaux* internationaux dont il a besoin, et en forme des dérivés et composés autonomes et parfois originaux. C'est ce qui fait la richesse et la fécondité du vocabulaire Esperanto, avec un nombre relativement restreint d'éléments.

Le Comité a ensuite discuté avec M. DE BEAUFRONT divers détails de la structure de l'*Esperanto*.

La Dérivation. — Dans une autre séance, M. BOIRAC a discuté l'*Etude sur la Dérivation en Esperanto* de M. COUTURAT[1]. On sait que cette Etude repose sur le *principe de la réversibilité* des dérivations, à savoir que, si l'on passe en vertu d'une certaine règle d'un mot à un autre de la même famille (de même racine), par exemple du verbe à l'adjectif, on doit effectuer le passage inverse en vertu d'une règle inverse, sans quoi on ne retrouverait plus le point du départ, et on obtiendrait deux mots de même forme et de sens différents[2]. A ce principe M. BOIRAC a opposé celui de la *spécificité des racines* : chaque racine, bien que dépouillée par abstraction (dans l'*Universala Vortaro* et les dictionnaires faits à son image) de toute finale grammaticale, a néanmoins, par son sens même, un caractère grammatical : les racines qui signifient *marcher, courir, acheter...* sont essentiellement verbales; celles qui signifient *homme, cheval, chien...* sont essentiellement substantives; celles qui signifient *chaud, beau, bon, vrai,...* sont essentiellement adjectives. Il en résulte que chacune d'elles donne naissance à un mot primitif d'espèce différente, qu'on ne peut pas accoler indifféremment à chacune toutes les finales grammaticales **-a, -a, -i, -e,** et qu'on n'en peut pas déduire dans n'importe quel ordre ses dérivés immédiats. Et alors on peut admettre une règle de dérivation spéciale pour tirer d'un verbe primitif un substantif, qui signifiera l'action;

1. Cet ouvrage n'est pas publié, mais distribué gratuitement sur demande adressée à l'auteur.

2. Exemple : si de **krono** = *couronne* on déduit **kroni** = *couronner*, de ce verbe on déduira inversement, en vertu d'une règle générale, **krono** = *couronnement* (action de couronner).

une autre règle spéciale pour tirer d'un substantif primitif un verbe, qui signifiera « faire usage de... », ou faire l'action relative à (usage et action qui sont en général bien déterminés et évidents pour le bon sens). La réversibilité des dérivations n'est donc ni nécessaire ni même utile, grâce au principe antérieur et supérieur de la spécificité des racines.

Appliquant ces considérations à des cas particuliers, M. BOIRAC, après avoir esquissé un tableau logique et systématique de la dérivation en Esperanto, a montré que certains suffixes forment naturellement et primitivement des verbes, d'autres des adjectifs, d'autres des substantifs; et parmi ceux-ci, certains forment uniquement des noms de choses (comme **il, uj, ing**), d'autres des noms de personnes (comme **an, ist**), et impliquent par suite la notion de personne. C'est le cas du suffixe **ul** (dont l'usage a été critiqué par M. COUTURAT) : il forme essentiellement des substantifs, et implique l'idée de personne; c'est pourquoi il est employé pour transformer les adjectifs en substantifs signifiant des personnes : **blinda** = *aveugle*, **blindulo** = *un aveugle*. Et l'on ne peut pas dire **blindula** pour *aveugle*; cet adjectif signifie « d'aveugle » (un chien *d'aveugle*, **blindula**, n'est pas un chien *aveugle*, **blinda**).

A cela M. COUTURAT a répondu qu'il admet parfaitement la spécificité des racines, mais loin d'y voir un principe limitant ou restreignant le principe de réversibilité, il y voit une raison de plus qui justifie ce principe. Si, comme en *Volapük* et en *Bolak*, l'ordre des dérivations était invariable (par exemple : substantif, adjectif, verbe), alors on pourrait en effet se passer de la réversibilité, puisque jamais on ne « remonterait » d'un échelon au précédent : **gud** = *bonté*, **gudik** = *bon*; **bel** = *beauté*, **beled** = *beau*. Mais cela est contraire à l'ordre naturel des idées et à l'usage de nos langues. Tantôt c'est l'adjectif qui dérive du substantif, tantôt c'est l'inverse; et c'est précisément pour cela (en conséquence de la spécificité des racines) que les dérivations doivent être réversibles. Par exemple, on a les deux familles de mots : **ĝoja**, **ĝojo**, et **gaja**, **gajeco**. Pourquoi ce manque d'analogie? C'est, répond-on, parce que dans l'une le substantif **ĝojo** est primitif, tandis que dans l'autre c'est l'adjectif (**gaja**). Mais alors, il faut donc que l'adepte se rappelle la valeur grammaticale de chaque racine, pour appliquer chaque fois une règle différente de dérivation; cela est illogique et contraire au prin-

cipe d'univocité : car, étant donnés deux adjectifs semblables, **gaja** et **ĝoja**, on doit pouvoir en déduire semblablement tous les dérivés, par ex. **gajeco** et **ĝojeco** (ou bien : **gajo** et **ĝojo**). Ainsi le principe de réversibilité est rendu nécessaire par la spécificité des racines; c'est d'ailleurs un principe logique supérieur au fait de la spécificité, et une conséquence du principe d'univocité. — M. Boirac a reconnu que les finales grammaticales ne servent qu'à indiquer l'espèce du mot et son rôle dans la phrase, mais qu'elles n'ont pas de sens par elles-mêmes et qu'elles ne peuvent pas servir à la dérivation. C'est précisément ce que M. Couturat a soutenu dans son *Etude*; et c'est ce qui condamne l'abus qu'on fait du suffixe **ul**, quand on l'emploie pour substantifier les adjectifs. Soit une idée concrète, celle d'*aveugle*, représentée par la racine **blind**. Si, pour en faire un adjectif, il suffit de lui ajouter **-a**, pour en faire un substantif *de même sens* il suffit de lui ajouter **-o**. Au contraire, pour en faire un substantif *de qualité abstraite*, qui a un autre sens, il faut lui ajouter un suffixe **ec** : **blindeco** = *cécité*; par conséquent il est absurde d'employer, comme en le fait constamment, **fiero**, **feliĉo**, **sano**, pour **fiereco**, **feliĉeco**, **saneco**; et c'est ce qui oblige à employer abusivement **ul** pour substantifier l'adjectif. Tout cela résulte de la structure même de l'*Esperanto* et du principe d'univocité, qui exige qu'à chaque élément de l'idée corresponde un élément de mot, et inversement. Et c'est le même principe qui impose l'adoption du suffixe **-al**. On dit que **blindula** signifie *d'aveugle*, tandis que **blinda** signifie *aveugle*. Décomposons le mot : **blind-ul-a**. Quel est l'élément qui signifie « de, appartenant à »? Ce n'est pas **a**, qui indique simplement l'adjectif, comme dans **blinda** [1]; ce n'est pas **ul**, puisque ce suffixe signifie « personne caractérisée par »; donc **blindula** ne peut pas avoir un autre sens que **blindulo**, ou que **blindo**. Pour exprimer l'idée « appartenant à, relatif à », il faut un élément spécial, comme dans toutes nos langues (suffixes *ic*, *al*, *ar*, etc.). Prenons **al**, nous aurons alors : **blind-al-a** = *d'aveugle*. Ainsi le suffixe **ul** est inutile (dans les dérivés de ce genre), et c'est le suffixe **al** ou un autre équivalent qui est nécessaire.

Le projet d'Ido. — M. Couturat avait proposé de continuer

1. Si la finale grammaticale **a** avait un sens propre de suffixe, et signifiait *de*, **vidva** ne signifierait pas *veuf* (adj.) mais *de veuf*, et alors on n'aurait pas d'adjectif signifiant *veuf*.

à discuter l'*Esperanto* sur les divers points visés par les conclusions du Rapport des secrétaires. Mais M. Moch a fait remarquer que le projet d'*Ido* (dont les membres du Comité avaient reçu la Grammaire élémentaire, la Grammaire complète, un *Exercaro* et un Spécimen de dictionnaire) n'était en réalité que l'*Esperanto* amendé conformément aux susdites conclusions, et la synthèse des réformes proposées depuis longtemps par beaucoup d'Espérantistes, de sorte que, pour gagner du temps, on pouvait se borner à discuter le projet d'*Ido* sur les points où il diffère de l'*Esperanto* classique. Cette procédure a été adoptée, et c'est le projet d'*Ido* qui a servi de base, pendant cinq séances consécutives, aux discussions du Comité, sous la direction de M. Moch.

L'alphabet, les digrammes. — Au sujet de l'alphabet, personne n'a défendu les lettres accentuées de l'*Esperanto*; il a été immédiatement admis que la L. I. doit se contenter de l'alphabet romain; la seule question qui ait été agitée est de savoir si l'on devait admettre des digrammes (comme *Ido*), et elle a donné lieu à une discussion longue et serrée qui a rempli toute une séance. M. Baudouin de Courtenay, on l'a vu, faisait bon marché du graphisme et tenait au contraire au phonétisme absolu, dont la devise est : « une lettre, un son ». Il ajoutait que la L. I. doit être tournée vers l'avenir plutôt que vers le passé, et, au lieu de respecter les erreurs et les illogismes traditionnels de nos langues, donner aux jeunes esprits un modèle de logique et de régularité et « purifier la pensée ». Il ne pouvait pas admettre que la L. I. contribuât à perpétuer l'absurdité qui consiste à représenter un son simple par la combinaison de deux lettres qui ont séparément des sons différents [1]. M. Ostwald a soutenu la même thèse, en invoquant le principe d'univocité qui doit selon lui régner absolument dans la L. I. : toute langue, étant un système de signes, est d'autant plus parfaite que ce système de signes est *univoque*, c'est-à-dire qu'il y a une correspondance uniforme et réciproque entre les signes et les choses signifiées. Une telle correspondance doit exister en particulier entre les lettres et les sons. En conséquence, M. Ostwald proposait d'adopter **j** pour **ĵ**, **y** pour **j**, et **c** pour la chuintante sourde (**ŝ**). Alors le son complexe **c** serait représenté par **ts** et le son complexe **ĉ** par **tc**.

1. M. Baudouin de Courtenay admettrait à la rigueur le digramme **kh** pour **ĥ**, car ce son ressemble bien à un **k** aspiré, de sorte que le digramme **kh** le représente ou le suggère passablement.

Cette proposition a été soutenue par M. Baudouin de Courtenay.

MM. Jespersen, Moch et Couturat ont combattu cette opinion, qui procède de principes *à priori* fort respectables, mais qui est contraire aux conditions pratiques qu'impose le principe d'internationalité. La L. I. sera certes, et en tout cas, beaucoup plus rationnelle que nos langues, mais elle ne peut pas être absolument rationnelle, si elle doit être *à posteriori*; et d'ailleurs comment pourrait-elle, à elle seule, « purifier la pensée », si nos langues continuent à donner l'exemple de l'irrationalité? Le fait que les chuintantes sont représentées par des digrammes dans toutes les langues occidentales s'explique par des raisons historiques, et s'impose par son internationalité même. Tout homme un peu cultivé connaît le nom de *Shakespeare*, ou lit dans son journal des nouvelles de *Shang-haï*; il connaît ainsi d'avance les deux digrammes **sh** et **ch**, et est disposé à les prononcer à peu près correctement. En outre, l'emploi de ces digrammes permet de conserver leur physionomie à beaucoup de mots internationaux, comme **chambro**, **shipo**. Employer une orthographe purement phonétique, sans tenir compte du graphisme international, serait rendre ces mots méconnaissables, à tous les Occidentaux; qui reconnaîtra dans **cafo** l'allemand *Schaf*; dans **cipo**, l'anglais *ship*; dans **cuo**, l'allemand *Schuh*? Enfin, il ne faut pas oublier que la L. I. se propagera surtout par la lecture occasionnelle de textes qu'on aura à déchiffrer sur-le-champ, sans préparation. O r à cet égard les digrammes fournissent un point de repère familier, tandis que l'orthographe phonétique égare et déroute l'œil, choque les habitudes acquises, et expose à mal lire et à mal prononcer. Il ne faut pas (comme le disait le Dr Javal à propos des lettres accentuées de l'*Esperanto*) qu'on ait besoin d'un « poteau indicateur » à côté de chaque lettre; il faut qu'on en devine le son, et qu'on reconnaisse le mot à première vue, sans initiation ni apprentissage préalable. A ce point de vue *pratique* de la propagation de la L. I., les deux digrammes s'imposent.

Cette discussion a été close par la décision suivante, prise par 4 voix contre 2 (la seule qui n'ait pas été prise à l'unanimité) : « **Le Comité admet dans la Langue internationale les deux digrammes CH et SH avec le son qu'ils ont ordinairement en anglais** » [1].

1. MM. Couturat et Leau, secrétaires, mais non membres du Comité, n'ont pas pris part à ce vote. C'est à la suite de ce vote que le Comité a bien voulu s'adjoindre ses deux secrétaires en qualité de membres effectifs.

Un membre du Comité ayant proposé de remplacer l'**ŭ** consonne par **w**, M. Jespersen a fait observer que le **w**, consonne anglaise, n'a pas précisément le même son que l'**u**, voyelle non-syllabique qui figure dans les diphtongues **au**, **eu**. D'ailleurs, le **w** défigurerait des mots internationaux comme **Augusto**, **Europo**.

Phonĕtique. — Sur la phonétique de *Ido*, aucune critique ne s'est produite. On a seulement été d'avis que pour donner plus de liberté et de facilité aux adeptes des diverses nations, on pourrait permettre de donner à **j** le son *j* (français) au lieu de *dj*; à **x** le son *gz* au lieu du son *ks* (il a été reconnu que la combinaison *kz* est anti-phonétique); et à **qu** le son *kv* (suivant l'habitude allemande, scandinave et russe) au lieu du son *ku* (avec *u* consonne) [1].

Il a été également convenu que les particules **ad**, **ed**, **od** pourraient par euphonie, s'élider en **a**, **e**, **o**; mais la préposition **ad** devrait toujours garder le **d** en composition, pour éviter des équivoques possibles.

On a émis l'avis que l'élision facultative de l'**a** final des adjectifs devrait être supprimée; mais la question n'a pas été décidée.

Grammaire. — Personne n'a défendu l'accusatif obligatoire; le projet de *Ido* conserve l'accusatif facultatif, et ne le rend obligatoire qu'en cas d'inversion (régime précédant le sujet). Les linguistes sont unanimes à déclarer que l'accusatif est un « luxe inutile », dont les langues modernes tendent à se passer; même à celles qui l'ont encore il est inutile la plupart du temps, car dans la majorité des cas il est semblable au nominatif (en allemand, en russe, etc). C'est à titre de concession et de transition qu'on a admis l'accusatif facultatif, en laissant à l'usage le soin de l'éliminer peu à peu.

Personne n'a défendu l'accord de l'adjectif avec le substantif; la flexion de l'adjectif est évidemment inutile, et contraire au principe d'univocité, puisqu'elle ne fait que répéter celle du substantif. Ainsi disparaît une règle grammaticale qui est, comme celle de l'accusatif, une source d'erreurs et de difficultés pour beaucoup de peuples, notamment de langue anglaise.

Personne n'a défendu le tableau des 45 particules *à priori* de

1. On a proposé de remplacer **qu** par **q**, pour abréger; mais on a objecté que cela défigurerait bien des mots internationaux (**qarto**).

l'*Esperanto*, et n'a protesté contre leur remplacement par des particules *à posteriori*. On a seulement fait des réserves sur le choix de telle ou telle d'entre elles. On a aussi critiqué les formes proposées par *Ido* pour quelques pronoms personnels et surtout pour les pronoms démonstratifs.

M. Moch a fait des réserves sur le pluriel en **i** (tout en reconnaissant qu'il est plus euphonique et mieux en harmonie avec l'ensemble du système), parce qu'il entraîne le changement des pronoms et de la désinence de l'infinitif.

On a critiqué la conjugaison de *Ido*; on lui a reproché d'abord d'être double et d'offrir le choix entre des formes analytiques et synthétiques. On a aussi critiqué celles-ci, comme trop compliquées (**am-es-ab-as**). A quoi l'on a répondu que cette complication n'est qu'apparente, car, une fois qu'on sait l'imparfait **esabas** du verbe *être* (**esar**), et qu'on connaît la forme analytique **esabas amata**, il est très facile de souder **esabas** au radical verbal et d'obtenir ainsi la forme plus courte et tout aussi claire **amesabas**. En général, on a fait remarquer que la conjugaison analytique n'est qu'une concession au conservatisme espérantiste, et que la conjugaison synthétique (manifestement préférée par *Ido*) permet de former tout l'actif sans l'emploi d'aucun participe, et tout le passif au moyen du seul participe présent (en **-ata**), ce qui constitue une simplification considérable de la conjugaison Esperanto, et supprime les graves difficultés qu'offre aux novices l'emploi des trois participes actifs et des trois participes passifs combinés avec les divers temps du verbe **esti**.

On a approuvé l'admission des verbes *mixtes*, c'est-à-dire qui sont tantôt actifs et tantôt neutres, suivant qu'ils sont ou non accompagnés d'un régime direct (*commencer*, *cesser*, *changer*, *pendre*, *tourner*, etc).

On a vivement approuvé l'identification du suffixe **ec** au radical du verbe **esti** (**esar**), et la clarté logique qui en résulte pour les verbes du type **utilesar** et les substantifs correspondants (**utileso**).

On a approuvé en général la syntaxe et la dérivation de *Ido*, sauf quelques détails qui ont paru inutiles ou trop compliqués. On a été d'avis de supprimer le suffixe **yer** (pour les noms d'arbres), et d'employer (comme on le fait déjà) le radical **arb** (**pom-arbo**); en revanche, on a admis un nouveau préfixe **mis-**, pour signifier: *de travers*, *par erreur* (**misaudar**, **miskomprendar**). On a trouvé

que **ach** serait plus expressif que **ac** comme suffixe péjoratif. Enfin on a critiqué le choix ou la forme de quelques mots comme **slon** (*selon*), **ultre** (*en outre de*), **prox** (*près de*), **minme** (*le moins*), **kad** (*est-ce-que*)[1]; etc.

On a trouvé utile d'admettre une particule de négation absolue (**no** = *non*), distincte de l'adverbe de négation (**ne** = *ne... pas*), pour éviter certaines équivoques[2]. On a décidé de substituer **sis** à **ses** (nombre *six*); etc. En somme, on a approuvé tous les principes essentiels du projet de *Ido*, et critiqué seulement certains mots ou certaines formes grammaticales dont l'étude et la correction éventuelle ont été renvoyées à la Commission permanente. On lui a renvoyé également l'examen détaillé du vocabulaire (dont *Ido* avait présenté un extrait de 600 mots, choisis naturellement parmi ceux qui diffèrent du vocabulaire Esperanto), examen qui devra être dominé par le principe du maximum d'internationalité formulé par M. Jespersen.

Dans la dernière séance consacrée à la discussion du projet de *Ido*, le Comité a entendu M. de Beaufront, invité à titre personnel et en vertu de sa compétence linguistique à donner son avis sur les diverses critiques adressées au projet de *Ido*. Il a répondu aux questions qui lui étaient posées, et il a notamment défendu la conjugaison synthétique de *Ido*, en montrant qu'elle conserve toutes les formes essentielles de la conjugaison Esperanto, ce que ne font pas des projets à tendance beaucoup plus « analytique », qui emploient des auxiliaires (comme **vil amar** pour le futur, **vud amar** pour le conditionnel)[3].

Décisions principales. — Après avoir consacré 17 séances à l'étude et à la critique des divers projets de L. I., le Comité, dans sa dernière séance (24 octobre après midi), « **a déclaré que les discussions théoriques étaient closes, et a nommé la Commission permanente dont le premier devoir sera d'étudier et de fixer les détails de la langue qui sera adoptée. Cette commission com-**

1. Mais après discussion on n'a rien trouvé de mieux que **kad** pour indiquer l'interrogation (dont **k** est la caractéristique internationale).

2. Par exemple avec les verbes impersonnels: **Ne pluvas**, et: **Ne, pluvas.**

3. Au début de diverses séances, il a été donné lecture au Comité des lettres que les secrétaires avaient reçues de MM. Gabriel Balint (professeur de l'Université de Kolozsvar), Léo Belmont (sur la conjugaison en Esperanto; cet auteur trouve 96 formes verbales), W. Borgius, W. J. Clark, Paul de Janko, Emile Peltier (sur les lettres accentuées), Max Talmey et J. F. Twombly, comme il est consigné dans les procès-verbaux.

prend MM. OSTWALD, **président du Comité**; BAUDOUIN DE COURTENAY **et** JESPERSEN, **vice-présidents**; COUTURAT **et** LEAU, **secrétaires** ». Ensuite, « **il a décidé qu'aucune des langues soumises à son examen ne peut être adoptée en bloc et sans modification** ». Alors s'est engagée une longue discussion, au cours de laquelle MM. MOCH et HUGON ont fait valoir toutes les considérations d'ordre pratique qui pouvaient entrer en ligne de compte pour déterminer, non plus la meilleure solution théorique et idéale, mais la meilleure solution *pratique* du problème, étant données les circonstances de fait. Dans cette discussion, les membres du Comité n'ont eu garde d'oublier les conseils que leur avait donnés dès le début le président d'honneur M. FÖRSTER, au nom de son expérience des œuvres scientifiques ou sociales d'intérêt international. Il les avait engagés à tenir compte non seulement de la « perfection logique et linguistique d'une solution », mais aussi de « sa valeur dynamique et économique », c'est-à-dire de son degré de diffusion, et pour ainsi dire de sa puissance d'expansion et de sa vitesse acquise. Il leur montrait l'intérêt que le Comité aurait à s'appuyer sur une « communauté » déjà existante, en faisant prévoir que la langue adoptée pourrait se délivrer à l'avenir de ses imperfections par voie autonome. On peut affirmer que le Comité s'est inspiré dans une large mesure de ces conseils autorisés, en décidant d'adopter en principe l'*Esperanto*, et de consulter le *Lingva Komitato* au sujet des réformes et perfectionnements qu'il jugeait nécessaires. C'est ainsi qu'il a abouti à la décision suivante :

« **Le Comité a décidé d'adopter en principe l'***Esperanto*, **en raison de sa perfection relative et des applications nombreuses et variées auxquelles il a déjà donné lieu, sous la réserve de certaines modifications à exécuter par la Commission permanente dans le sens défini par les conclusions du Rapport des secrétaires et par le projet de** *Ido*, **en cherchant à s'entendre avec le Comité linguistique espérantiste** ».

Déclaration de M. Jespersen. — Au cours de cette séance, où a été naturellement soulevée la question de savoir dans quelle mesure une langue est la propriété, soit de son auteur, soit de la communauté qui l'emploie et la pratique, M. JESPERSEN a été amené à faire une déclaration, inspirée par l'histoire et l'évolution des langues, « **que, vu son caractère théorique, le Comité n'a pas cru nécessaire de voter, mais qu'il a décidé d'annexer au procès-verbal et d'insérer aux comptes-rendus.** » Voici cette déclaration :

« *Il est dans la nature d'une langue naturelle ou artificielle qu'elle n'existe que par et pour les hommes qui s'en servent pour communiquer leurs idées à d'autres personnes. Chaque individu y peut introduire des changements consciemment ou inconsciemment. S'il ne trouve personne pour l'imiter, sa modification est par cela même morte. Si, au contraire, il trouve des imitateurs ou que la même modification soit employée indépendamment par plusieurs, elle devient règle au fur et à mesure qu'elle est employée plus fréquemment. Ce serait pétrifier une langue que de vouloir établir un seul livre comme norme invariable pour tous ou pour toujours. De même, une seule personne ou une académie, fût-ce même une académie élue par tous les gouvernements du monde civilisé, ne peut jamais* prescrire *de lois absolues et inviolables en matière de langue, quelque autorité qu'elle puisse avoir pour donner des* conseils *pour le meilleur usage* ».

Du reste, l'opinion générale des membres du Comité était que, quelle que fût la langue définitivement adoptée, il importait par-dessus tout de lui assurer une liberté de développement indéfini, et que, s'il convenait d'en fixer d'une façon durable les principes et les règles essentielles, il fallait bien se garder de consacrer comme intangibles des formes ou des mots qu'on peut un jour ou l'autre être amené à changer en vertu du progrès même de la langue. Il s'agit moins d'avoir une langue *immédiatement parfaite* qu'une langue *indéfiniment perfectible*.

Dernières décisions. — « **Enfin le Comité a décidé d'adjoindre** M. DE BEAUFRONT **à la Commission permanente, en raison de sa compétence spéciale** », que le Comité avait été à même d'apprécier dans la double comparution de M. DE BEAUFRONT, et qui lui a paru d'autant plus utile, qu'il s'agissait en l'espèce d'amender l'*Esperanto*.

Toutes les décisions prises au cours de la dernière séance ont été votées à l'unanimité des membres présents, savoir : MM. OSTWALD, BAUDOUIN DE COURTENAY, JESPERSEN, DIMNET, HUGON, MOCH, RODET, COUTURAT et LEAU. « Les membres absents et non représentés seront invités à les contresigner. »

Il a été convenu que, dans l'intérêt de l'*Esperanto* et de l'entente avec le *Lingva Komitato*, les décisions du Comité

resteraient secrètes pendant les négociations, ainsi que le projet de *Ido*, et qu'aucune communication ne serait faite à la presse. Toutes les informations publiées par les journaux après la session du Comité sont apocryphes et fausses.

La Commission permanente a tenu le lendemain matin (25 octobre) une séance dont nous n'avons pas à rendre compte, d'autant plus que ses travaux, et les négociations qu'elle a engagées avec le *Lingva Komitato*, ne sont pas terminés. Le 2 novembre, ses secrétaires ont envoyé au *Lingva Komitato* les divers documents relatifs au projet de *Ido*, visé dans la décision finale du Comité; et ils lui remettront bientôt des exemplaires des *Conclusions du Rapport* des secrétaires, *Rapport* que MM. Boirac et Moch (président et secrétaire du *Lingva Komitato*) possèdent en entier, comme tous les membres du Comité.

Les Secrétaires du Comité,

L. Couturat. L. Leau

1674-07. — Coulommiers. Imp. Paul Brodard. — 12-07.

ANNEXE

Observations de M. Gaston Moch [1].

1. — *Page 17.* Il me semble que l'incident par lequel s'ouvrit l'étude de l'*Esperanto* devrait être, ou bien passé sous silence, puisqu'« il n'eut heureusement aucune conséquence sur la suite des travaux », ou bien relaté complètement.

A la séance qui suivit la lecture de ma Note, on répondit à celle-ci par le dépôt d'un ordre du jour disant que le Comité était seul juge de l'étendue de sa compétence. M. Boirac et moi, considérant que cette étendue était limitée par le programme sur lequel la Délégation s'est constituée et a élu son Comité, déclarâmes que, si cet ordre du jour était voté, nous n'aurions qu'à nous retirer. Je fis ensuite un long appel à la conciliation, à la suite duquel on adopta unanimement la décision rapportée par le compte rendu, étant bien entendu qu'elle serait interprétée dans ce sens, que la discussion de la compétence du Comité était « ajournée *sine die* », c'est-à-dire, en fait, n'aurait pas lieu.

2. — *Page 21.* La rédaction donnée à mon observation, au début de l'étude du projet de Ido, dépasse beaucoup la portée de ce que j'ai dit, et qui tendait surtout à empêcher que l'on considérât comme une œuvre originale ce projet où ni le nom de Zamenhof ni celui de l'Esperanto ne sont mentionnés, ainsi qu'à abréger la discussion. Je voudrais voir mettre : « ... n'était en réalité qu'un Esperanto modifié, notamment en tenant compte desdites conclusions, de sorte que, pour économiser du temps, on pouvait borner la discussion de ce projet à l'examen des points sur lesquels il diffère de l'Esperanto; M. Moch, ayant relevé ces points, s'offrait à les signaler successivement au Comité. Cette procédure fut adoptée, et le Comité consacra cinq séances consécutives à l'examen du projet Ido. »

Cette rédaction supprime, à la fin, « sous la direction de M. Moch », que l'on pourrait interpréter comme si je m'étais substitué au président pour la direction du débat.

1. Les épreuves du *Compte rendu* ont été communiquées à tous les membres du Comité, corrigées par eux et approuvées par le président. Les observations de M. Moch nous sont parvenues trop tard pour qu'il pût en être tenu compte dans le texte même.

3. — *Page 23*, « *Phonétique* ». Il faudrait ajouter, aux latitudes de prononciation indiquées ici, la liberté de donner aux voyelles le son ouvert ou fermé, pourvu que la prononciation de ces voyelles soit toujours bien distincte.

4. — *Même passage*. J'ai dit que je ne voyais aucune raison d'adopter la préposition *ad* au lieu de *al*, dont la liquide finale se lie bien mieux au mot suivant. Il faudrait donc, après « la préposition *ad* », mettre : « (si elle est adoptée pour remplacer *al*) », ou bien inscrire ma réserve à la fin de l'alinéa.

5. — *Page 24*. Quant au tableau des particules à priori : « M. Moch estime que quelques-unes de ces particules peuvent être doublées par des néologismes. Toutefois, l'Esperanto possède dès maintenant le moyen de remplacer par des mots composés celles qui sont les plus contestables (p. ex. : *kiutempe*, *kiumomente*, *kiuokaze*; *kiamaniere*; *kiukvante* ou *kiunombre*; *kiukaŭze*, *kiucele*, *pro kio*, *por kio*). »

6. — *Page 24*. C'est sans doute un lapsus qui fait dire que je considère le pluriel en *i* comme « mieux » en harmonie avec l'ensemble du système. Il faudrait mettre : « M. Moch reconnaît que le pluriel en *i* est plus euphonique. Mais cette forme est moins en harmonie avec l'ensemble du système, puisqu'elle procède par substitution de désinence et non par addition, par agglutination de l'idée de pluriel à celle de substantif. En outre, elle entraîne le changement des pronoms et celui de l'infinitif. Ce dernier serait très fâcheux, car l'*r* finale, en syllabe non accentuée, est imprononçable pour beaucoup d'Allemands, et surtout pour les Anglais, qui diraient *amôh* pour *amar* : il suffit d'essayer, pour constater qu'on en viendrait forcément à reporter l'accent des infinitifs sur la dernière syllabe, ne fût-ce que par analogie avec *amare*. »

Au reste, on ne propose le pluriel en *i* que par raison d'euphonie, à cause de l'effet produit par le *j* final trop répété. Mais il ne faut rien exagérer. J'ai entendu un Anglais déclarer qu'il est impossible à ses compatriotes de prononcer les *oj*, *aj*, *ojn* et *ajn* finaux; je me suis borné à lui demander comment ils prononcent les mots si nombreux et courants, tels que *boy*, *joy*, *enjoy*; *my*, *lie*, *lye*; *join*, *coin*; *mine*, *shrine*, *enshrine*, *ensign*, etc. La vérité est qu'on ne peut reprocher à ces sons, en Esperanto, que leur répétition, réellement trop grande, à laquelle on remédiera suffisamment si l'on rend facultatif l'accord de l'adjectif, et que l'on remplace *kaj* par *e* et *ed*.

7. — *Page 24*. Ce qui concerne le verbe me semble de nature à donner l'impression que le Comité approuve en bloc la conjugaison de Ido, alors qu'il n'en est rien.

8. — *Page 24*. Même impression plus loin, notamment au sujet de la dérivation. Ici, ce ne sont pas « quelques détails » qu'on peut trouver trop compliqués, mais quelques points fort importants. J'ai signalé que la distinction entre *-aj* et *-ur* est parfois impossible à faire : l'auteur même s'y est trompé (*konstruajo* devrait être remplacé par *konstruuro*, par analogie avec *skulpturo*, et ne peut signifier, par analogie avec *manjajo*, que les matériaux sur lesquels on exerce l'action de construire), ou même il s'y est complètement embrouillé (*skribajo*, *skriburo*). L'adjectif en *-al* donne lieu aux plus grandes complications, toutes gratuites, car en toutes langues le contexte suffit à montrer si un adjectif signifie « qui est... » ou « qui se rapporte à... » Il y a beaucoup à dire, également, sur la relation entre le verbe et le substantif immédiatement dérivé. L'emploi des *-oz* demanderait beaucoup de tolérance dans le langage courant : *nervozo* n'est pas, suivant moi, « un homme nerveux », mais, selon que l'on choisit l'une ou l'autre des deux définitions de l'auteur, « un être pourvu de nerfs », par opposition aux protozoaires, ou « un homme malade des nerfs », « un neurasthénique ». *-If* est inutile (*-port*, *-don*) et se confondrait avec *-iv*. *-Ind* doit garder son sens, quitte à prendre *-end* pour signifier « qui doit être... ». Il faut une règle moins absolue pour *-ig*, tout comme on a admis des verbes tantôt neutres et tantôt transitifs. *Mi-* est tout à fait inutile (*duon-*,*mez*). Il n'y a aucune raison pour remplacer *pra* par *pre*, etc., etc.

Sans doute, il est impossible de donner, dans un tel compte rendu, tout le détail d'une discussion de la syntaxe et de la dérivation proposées par Ido : j'ai rédigé, pour ma satisfaction personnelle, un travail sur ce projet, et il est fort long. Mais, si l'on veut condenser cette discussion en dix lignes, il faut au moins que ce résumé montre au public que l'on s'est tenu fort loin d'une approbation en bloc.

Dans ce même passage, il y a lieu de supprimer la note relative à *kad*. Si l'on veut remplacer *chu*, l'on n'a que l'embarras du choix : je proposerais, par raison de conservatisme, *cu*, ou les latins *num* ou *an*, ou, par analogie avec le français, *eske* ou *ske*, ou encore *ka*, par symétrie avec *ke*.

9. — *Page 25*. On a « proposé » de substituer *sis* à *ses*.

10. — Mais surtout, les deux phrases qui viennent ensuite (« En somme, on a approuvé... », et « On lui a renvoyé également... ») me semblent appeler un tel remaniement, que je m'abstiens de proposer une rédaction, ne pouvant que laisser au secrétariat le soin de présenter le texte de ces conclusions générales.

La première phrase pourrait être interprétée par le lecteur dans le sens d'une adoption en principe du projet de Ido, qui contredirait le texte de la résolution finale, et qui — j'ai les meilleures raisons de le dire — n'entre nullement dans les vues de la presque unanimité des membres du Comité; au reste, il est bien évident que je n'aurais pas accepté une rédaction de ce genre, si elle avait été présentée en séance. Dire « on a adopté tous les principes essentiels du projet de Ido » ne peut que créer une confusion grave. Car les principes essentiels du projet de Ido ne sont autre chose que ceux qui constituent la caractéristique de l'Esperanto : terminaisons caracté-

ristiques du rôle grammatical des mots, principe d'agglutination, et choix, non de mots internationaux, mais de *radicaux* internationaux, au moyen desquels on crée les mots par des procédés simples de dérivation. Ido n'a en propre, en fait de « principes essentiels », que la suppression des accents et des accords, ainsi qu'une conjugaison que je trouve inférieure; et ces « principes essentiels », plutôt secondaires, et qui se trouvent d'ailleurs dans d'autres projets, ne présentent assurément pas l'originalité caractéristique de ceux de Zamenhof. C'est surtout dans l'application que ce projet diffère de l'Esperanto; de sorte que l'on peut fort bien jouer sur les mots, et, après avoir préconisé ceux de ses principes qui sont réellement essentiels, dire à volonté que l'on a défendu l'une ou l'autre langue.

La phrase concernant le vocabulaire peut aussi être interprétée dans le sens de changements bien plus étendus que ceux auxquels peuvent songer des hommes qui déclarent ne vouloir apporter à l'Esperanto que les améliorations indispensables.

11. — *Décisions principales.* Je ne me souviens pas d'avoir entendu dire que la Commission permanente ait pour mission d' « étudier et de fixer les détails de la langue qui sera adoptée », ni d'avoir vu et signé un procès-verbal contenant cette phrase, alors que j'ai signé tous ceux qui m'ont été présentés [1]. Si — ce qui assurément est possible — ma mémoire est en défaut sur ce point, c'est que mon attention aura été surprise : cela résulte à l'évidence de toute mon attitude pendant la session. Tout ce qui pouvait entrer dans mes vues, c'est, en vue de la dislocation du Comité, la constitution d'une commission chargée de poursuivre son œuvre en cherchant un terrain d'entente avec les espérantistes. A ce moment, on n'en était certes plus à rechercher les détails de la langue qui « sera » adoptée.

12. — *Avant-dernière ligne.* Le *Lingva Komitato* n'a aucun autre organe ou représentant que son président. Je n'en suis donc pas secrétaire, mais simple membre.

GASTON MOCH.

1. Vérification faite, le procès-verbal en question n'est pas signé de M. Moch, mais il est signé, comme tous les autres, du président et des vice-présidents du Comité. (*Note des secrétaires.*)

1674-07. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 12-07.

27539

END OF
TITLE